

## REUNION BE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

<b>Membres Présent(s)</b>	DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	CORDIER Yves, ZIMMER Stéphane

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1. Ordre du jour du CA du 18 septembre</b>	<b>1</b>
<b>2. Plan de relance</b>	<b>2</b>
<b>3. Feuille de route des pôles</b>	<b>3</b>
<b>4. Cérémonie en l'honneur des médaillés olympiques et paralympiques aux Jeux de Tokyo 2020</b>	<b>3</b>

\*\*\*\*\*

### 1. Ordre du jour du CA du 18 septembre

Après débat, les membres du BE arrêtent l'ordre du jour suivant pour le Conseil d'Administration du 18 septembre qui se tiendra à Châteauroux :

#### INFORMATIONS DIVERSES :


- Bilan jeux olympiques et paralympiques
- Paris 2024 et Héritage 2024
- Projet fédéral
- Point d'information général
- Point budgétaire
- Point d'étape ANS
- Plan de relance
- Signature de la convention UNSS, présentation du sport scolaire et lien avec la fédération

#### TEMPS DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION :

- Paris 2024 et son héritage
- Projet fédéral

## 2. Plan de relance

Un point d'étape est présenté :

PLAN DE RELANCE	POINT DE SITUATION
<b>1°) Nouvelle organisation 2022 = droits de licence manifestation 0 (part fédérale)</b>	FAIT, paramétrage informatique réalisé sur Espace Tri 2.0
<b>2°) Nouveaux clubs 2022 = droits d'affiliation 0 (part fédérale) + 3 premières licences dirigeants offertes (part fédérale)</b>	FAIT, paramétrage informatique réalisé sur Espace Tri 2.0
<b>3°) 80 000 €</b> fonds de soutien aux clubs et organisateurs en difficulté (critères d'éligibilité à préciser, dont l'obligation d'avoir effectué des demandes d'aides auprès des dispositifs existants - ANS, fonds de solidarité, activité partielle...)	A METTRE EN PLACE et proposer au CA de Châteauroux de rendre éligibles les petits clubs en difficulté, même s'ils n'ont pas effectué de demande d'aide auprès des dispositifs existants.
<b>4°) 35 000 €</b> 10 séances santé (dont communication sur le dispositif)	FAIT, opération "rentrée ? bougez!" en place <a href="https://www.fftri.com/pratiquer/debuter/rentree-bougez/">https://www.fftri.com/pratiquer/debuter/rentree-bougez/</a> 
<b>5°) 5 000 €</b> formation "réseaux sociaux" à destination des clubs, comités départementaux, ligues	LANCEMENT EN COURS, un questionnaire doit préalablement être adressé aux ligues, codep, clubs pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• savoir qui souhaite bénéficier de cette formation</li> <li>• connaître les outils déjà utilisés</li> <li>• adapter l'offre de formation</li> </ul>
<b>6°) 40 000 €</b> capsules vidéo (production + coût de distribution)	EN COURS
<b>7°) 20 000 €</b> crédit formation pour les clubs et CoDep ayant un soutien emploi ANS (géré par un groupe de travail, critères à définir)	A METTRE EN PLACE. Compte tenu de l'impossibilité de disposer des statistiques définitives de l'ANS pour l'année 2021, il faudra se baser sur les données 2020 pour estimer ce que représente le soutien par emploi.
<b>8°) 40 000 €</b> aide à l'emploi pour les clubs et CoDep bénéficiant d'une subvention emploi ANS (géré par un groupe de travail, critères à définir)	A METTRE EN PLACE. Compte tenu de l'impossibilité de disposer des statistiques définitives de l'ANS pour l'année 2021, il faudra se baser sur les données 2020 pour estimer ce que représente le soutien par emploi.
<b>9°) 80 000 €</b> Prod TV et facebook live	FAIT
<b>10°) 300 000 €</b> Aide exceptionnelle aux ligues pour la relance de l'activité, avec souhait de participation des ligues aux dispositifs 1) 2) 7) 8)	FAIT
<b>600 000 € TOTAL</b>	

### **3. Feuille de route des pôles**

Les membres du Conseil d'Administration seront invités à un temps de réflexion sur le projet fédéral, ils pourront amender, ajuster, augmenter, prioriser, les actions existantes pour chacun de ces axes et en proposer d'autres s'ils le jugent nécessaire.

A l'issue de ces travaux, les référents du BE, en lien avec les chefs de pôle, pourront décliner ces actions et rédiger les feuilles de route pour chaque pôle. Ces dernières sont importantes en terme de planification et en terme budgétaire.

### **4. Cérémonie en l'honneur des médaillés olympiques et paralympiques aux Jeux de Tokyo 2020**

Le Président de la République Emmanuel Macron présidera le lundi 13 septembre 2021 une cérémonie en l'honneur des 189 médaillés olympiques et paralympiques aux Jeux de Tokyo 2020.

Les athlètes médaillés d'or y seront décorés de la Légion d'Honneur et les médaillés d'argent et de bronze de l'ordre national du mérite.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Cédric GOSSE**  
*Président*

**Didier SERRANO**  
*Secrétaire Général*